

REGLEMENT DE JEU

ARTICLE 1

La société DISTRIBUTION CASINO France, société par actions simplifiée, au capital de 106 394 590 euros dont le siège social est au 1 Esplanade de France – 42 008 SAINT-ETIENNE cedex 2 et identifiée sous le numéro 428 268 023 au RCS de Saint-Etienne organise du 28 juillet au 10 août 2014 sur le site spar.fr et via l'application mobile iOS SPAR MES COURSES un jeu avec obligation d'achat.

ARTICLE 2

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure à l'exclusion du personnel de la société organisatrice et des sociétés ayant participé à l'élaboration du jeu ainsi que des membres de leurs familles (même nom, même adresse) résidant en France métropolitaine Corse comprise.

Pour participer, il suffit de passer commande sur le site spar.fr ou sur l'application iOS et de l'avoir retiré en magasin entre le 28 juillet et le 10 août 2014 minuit (heures françaises de connexion faisant foi) en sélectionnant un magasin participant à l'opération (voir liste en annexe 1)

ARTICLE 3

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile. Toute indication d'identité ou d'adresses erronées entraîne l'élimination de la participation. Tout participant et associés ayant utilisé son ordinateur pour s'inscrire sous des identités multiples (notamment par l'utilisation d'un script ou de la force brute) sera disqualifié et toute récompense annulée.

Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'élimination immédiate du participant ainsi que la perte de son gain le cas échéant.

ARTICLE 4

Sont mis en jeu :

3 tablettes de marque APPLE d'une valeur unitaire de 299,00€

Les lots ne seront pas échangés, ni contre un autre lot, ni en numéraire. Si les circonstances l'exigent, la société organisatrice se réserve le droit de modifier la nature du lot et de le remplacer par un lot de valeur équivalent.

ARTICLE 5

Le tirage au sort aura lieu au plus tard le 18 août 2014 pour désigner les 3 gagnants parmi l'ensemble des commandes passées et retirées en magasin sur la période du jeu

Un seul gagnant par foyer (même nom, même adresse)

ARTICLE 7

Les gagnants seront informés dans les 15 jours suivant le tirage au sort par email à l'adresse indiquée dans le formulaire d'inscription au jeu (le participant est tenu de veiller à la bonne gestion de son compte d'adresse email).

Les modalités de remise du lot seront spécifiées dans cet email. Il appartiendra ensuite aux gagnants de suivre les modalités de remise du lot, indiquées dans l'email annonçant sa qualité de gagnant, dans les 15 jours suivants l'envoi de cet email. La société organisatrice se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude des renseignements donnés lors de l'inscription avant de remettre le lot aux gagnants.

Le lot ne sera ni échangeable, ni remboursable en tout ou partie et ne peut être cédé à des tiers.

A défaut de réaction du gagnant dans les 15 jours suivants l'envoi du mail lui annonçant qu'il est gagnant, le lot sera considéré comme définitivement perdu pour lui et redeviendra la propriété de la société organisatrice qui pourra en disposer librement.

ARTICLE 8

Sauf opposition express de leur part, la société organisatrice se réserve le droit d'utiliser les photos et nom des gagnants dans le cadre de l'opération, notamment afin de les publier dans la presse sans que cela ne leur ouvre droit à une contrepartie autre que le lot gagné. Pour manifester leur opposition à cette utilisation, les gagnants devront écrire à l'adresse ci-dessous :

Distribution Casino France – Jeu Spar Mes Courses-1 Esplanade de France – 42 008 SAINT-ETIENNE cedex 2

ARTICLE 9

La société organisatrice se réserve le droit d'annuler, d'écourter, de prolonger, de différer le jeu ou d'en modifier les conditions si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne serait être engagée de ce fait.

Les informations relatives à la suppression ou la modification du jeu seront affichées sur le site spar.fr

ARTICLE 10

La Société organisatrice ne saurait être tenue responsable d'une quelconque mauvaise utilisation des informations, compte tenu des caractéristiques du réseau Internet.

La société organisatrice dégage toute responsabilité en cas de défaillance technique, anomalie, matérielle et logicielle de quelque nature (virus...) occasionnée sur le système du participant, son équipement informatique et aux données qui y sont stockées et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou commerciale.

ARTICLE 11

la société organisatrice remboursera sur simple demande accompagnée des documents exigés (cf ci-dessous) les frais de connexion pour participer au tirage sur la base d'un montant forfaitaire de **0,16€** correspondant aux frais de communication occasionnés pour s'inscrire au jeu, y participer et se connecter pour consulter les résultats. Ce remboursement est limité à un par foyer.

Les montants de remboursement correspondent aux durées moyennes d'inscription et de participation au jeu. Les abonnements aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi que le matériel informatique ou électronique ne sont pas remboursés. Les participants au jeu déclarent et reconnaissent en avoir déjà la disposition pour leur usage.

La demande de remboursement doit :

Etre effectuée par écrit sous enveloppe timbrée au tarif lent en vigueur et adressée à :

Distribution Casino France – Jeu Spar Mes Courses-1 Esplanade de France – 42 008 SAINT-ETIENNE cedex 2

- Parvenir dans un délai de 15 jours calendaires après la fin du jeu, soit au plus tard le 25 août 2014, le cachet de la poste faisant foi,
- Indiquer nom, prénom, adresse postale personnel,
- Indiquer les dates, heures et durée de connexion au site pour la participation au jeu,
- Comprendre la copie de la facture de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès auquel il est abonné,
- Comprendre la copie de l'email de confirmation de la participation au jeu.
- Joindre à cet effet un RIP ou un RIB.

Les frais postaux et de copie liés à l'envoi de la demande de remboursement seront remboursés sur simple demande écrite sur la base du tarif postal lent en vigueur + un forfait de **0.07 centimes** par photocopie dans la limite de 2 photocopies.

ARTICLE 12

La société organisatrice rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau Internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau via le site.

Plus particulièrement, la société organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

La société organisatrice ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site ou à y jouer du fait de tout défaut technique ou de problème lié notamment à l'encombrement du réseau.

ARTICLE 13

La participation au jeu implique la pleine et entière acceptation de ce règlement.

Le présent règlement est déposé auprès de la SELARL MARECAL TRONCHET SIMONET SIMONET huissiers de justice 13, rue d'Arcole à 42000 Saint-Etienne

Le règlement des opérations est disponible à l'accueil des magasins participants (Voir liste en annexe), sur le site internet spar.fr ou adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande en écrivant à Distribution Casino France – Spar Mes Courses-1 Esplanade de France – 42 008 SAINT-ETIENNE cedex 2

Les frais d'affranchissement postal seront remboursés sur simple demande sur la base du tarif lent en vigueur.

ARTICLE 14

La société organisatrice est la seule destinataire des informations nominatives. Les coordonnées des participants et des gagnants feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la Loi du 6 août 2004, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations le concernant qu'il peut exercer sur simple demande à l'adresse du jeu : Distribution Casino France – Jeu Spar Mes Courses-1 Esplanade de France – 42 008 SAINT-ETIENNE cedex 2

Annexe 1- Liste des magasins participants

CODE COMMERCIAL	ENSEIGNE	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
TZ085	SPAR Supermarché	LDT BRACALINA	20167	ALATA
TT922	SPAR	50 AV. DE MILLAU	81250	ALBAN
TL829	SPAR	11, PLACE DU PONTEL	63 600	AMBERT
TL712	SPAR	LEBETEVY	33510	ANDERNOS LES BAINS
TT742	SPAR Supermarché	75 BOULEVARD DU PRESIDENT WILSON	06600	ANTIBES
TW285	SPAR Supermarché	21 Bd Raymond Poincaré	06160	ANTIBES JUAN LES PINS
TL587	SPAR Supermarché	40 RUE DE LA BONNETERIE	84000	AVIGNON
TL813	SPAR Supermarché	9 BD PAOLI	20200	BASTIA
TL910	SPAR Supermarché	PLACE LECLERC	25000	BESANCON
TZ118	SPAR	RESIDENCE SANTA REGINA - CASATORRA	20620	BIGUGLIA
TZ656	SPAR Supermarché	LE CYRANO AVENUE JEAN MOULIN	26500	BOURGLES VALENCE
TL764	SPAR Supermarché	1 PL DU 8 MAI 45	69530	BRIGNAIS
TZ026	SPAR	35 BD DE LA REPUBLIQUE	47160	BUZETSUR BAISE
TW454	SPAR Supermarché	76 bd Maréchal Juin	06800	CAGNES SUR MER
TZ105	SPAR Supermarché	5, avenue Maurice Martin	40 130	CAP BRETON
TL828	SPAR Supermarché	RUE DU 143EME R.I.	11400	CASTELNAUDARY
TZ877	SPAR	COURS POURRIERES	84160	CUCURON
TW427	SPAR	19 Av Maréchal Foch	83300	DRAGUIGNAN
TT250	SPAR Supermarché	5 PLACE DE LA REPUBLIQUE	38610	GIERES
TL812	SPAR Supermarché	22RUE DE STRASBOURG	38000	GRENOBLE
TL289	SPAR Supermarché	2 PL D ANGERVILLE	62340	GUINES
TL466	SPAR	205 AVENUE DES JEUX	38750	L ALPE D HUEZ
TL543	SPAR	9 AVNEUE BELLON	13500	LA CIOTAT
TT156	SPAR Supermarché	1 RUE DU CONTAL	69890	LA TOUR DE SALVAGNY
TW709	SPAR Supermarché	QUARTIER CENTRE	40210	LABOUHEYRE
TZ358	SPAR	37-39 Rue de la République	38690	LE GRAND LEMPS
TZ128	SPAR	38 RUE JOSEPH LE BRIX	56360	LE PALAIS
TL783	SPAR	Rond Point de la VENDEE	85170	LES LUCS SUR BOULOGNE
TZ071	SPAR	LE BOURG	56360	LOCMARIA
TT948	SPAR Supermarché	41RUE JEAN MOULIN	39000	LONSLE SAUNIER
TL751	SPAR Supermarché	7PLACE DE LA LIBERATION	71500	LOUHANS
TL593	SPAR Supermarché	HAMEAU DE PIAZZA	20228	LURI
TL441	SPAR	5 Cours Balard	13001	MARSEILLE
TL830	SPAR Supermarché	33RUE ROGER BRUN	13005	MARSEILLE
TW364	SPAR	185 RUE DU ROUET	13008	MARSEILLE
TZ637	SPAR	PLACE JOSEPH ETIENNE	13007	MARSEILLE
TL775	SPAR Supermarché	Camping Vieux Port	40 660	MESSANGES
TL781	SPAR Supermarché	33 RUE DU CHÂTEAU	44780	MISSILLAC
TZ024	SPAR Supermarché	Camping St martin	40 660	MOLIETS
TW847	SPAR	AVENUE DES PLATANES	34310	MONTADY
TZ191	SPAR Supermarché	PONTE LECCIA	20218	MOROSAGLIA
TT400	SPAR	106RTE DE LA PLAGNE	74110	MORZINE
TZ848	SPAR	39 RUE RENE GAILLARD	79370	MOUGON
TT154	SPAR	1 BVD DE LA PRAIRIE AUX DUCS	44200	NANTES
TT872	SPAR Supermarché	25 RUE JEAN MACE	42360	PANISSIERES
TK157	SPAR	105PL PRINCIPALE	19410	PERPEZAC LE NOIR
TL801	SPAR	50 52 AV MARCELLIN ALBERT	66000	PERPIGNAN
TL541	SPAR Supermarché	VIAGENTI	20131	PIANOTTOLI CALDARELLO
TL924	SPAR Supermarché	75 R DE LA REPUBLIQUE	25300	PONTARLIER
TW624	SPAR	5 RUE DE L EGLISE	31 520	RAMONVILLE
TT427	SPAR	PLACE DU 8 MAI	63540	ROMAGNAT
TW899	SPAR Supermarché	Résidence les eucalyptus	20118	SAGONE
TL677	SPAR	18 Rue de la République	83270	SAINT CYR SUR MER
TZ164	SPAR	26 Avenue des Lecques	83270	SAINT CYR SUR MER
TZ112	SPAR Supermarché	CHEMIN DU PUIITS DAVID	56730	SAINT GILDAS DE RHUYS
TL495	SPAR	Ctre commercial du nouveau golf - Bd Darby - Valescure	83700	SAINT RAPHAEL
TW380	SPAR	370 Avenue de la Gare - Boulouris	83700	SAINT RAPHAEL
TW433	SPAR	SPAR DES LONES	83140	SIX FOURS LES PLAGES
TZ616	SPAR	1 Place du Pont	83210	SOLLIES TOUCAS
TW098	SPAR	79 AVENUE GENERAL DE GAULE	38120	ST EGREVE
TT729	SPAR Supermarché	CTRE COMMERCIAL LES ARCADES	31650	ST ORENS DE GAMEVILLE
TL754	SPAR	16 RUE CARNOT	13210	ST REMY DE PROVENCE
TL492	SPAR Supermarché	RN 198	20144	STE LUCIE DE PORTO VECCHIO
TL850	SPAR Supermarché	CC CARON STATION DE VAL THORENS	73440	STMARTIN DE BELLEVILLE
TL293	SPAR	71BIS RUE DES BAS ROGERS	92150	SURESNES
TT853	SPAR	AV. PIERRE GUERIN	63300	THIERS
TZ050	SPAR Supermarché	LEPALAFOUR	73320	TIGNES
TW502	SPAR	17 AVENUE DU MIDI	6220	VALLAURIS
TL284	SPAR Supermarché	ROUTE DE ST CERÉ	46110	VAYRAC